

Stage cabinet après M2?

Par **cover18**, le **10/10/2019** à **17:32**

Bonjour,

J'ai terminé et obtenu mon M2 de droit. Au cours de mes études je n'ai jamais considéré exercer la profession d'avocat mais récemment, suite à des échanges avec des professionnels, l'envie d'effectuer un stage en cabinet m'est venue.

Je n'ai jamais été très au fait des procédés d'inscriptions à l'IEJ,

Pourriez-vous me dire si les cabinets ne prennent que des étudiants encore dans leur cursus de M1 ou M2 (et pouvant être conventionnés) ou bien s'il est possible de candidater dans mon cas?

Dans la possibilité où je décrocherai un stage faudrait-il que je sois déjà inscrit en IEJ ou l'inscription peut se faire une fois le stage trouvé?

Merci pour vos recommandations.

Par **Lorella**, le **10/10/2019** à **19:11**

Bonjour

Par l'intermédiaire de Pole Emploi ou Mission Locale, vous pouvez effectuer un stage en entreprise afin de découvrir un métier. Vous êtes couvert par une convention de stage appelée PMSMP. A priori, la durée maximale est d'un mois.

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/realiser-une-immersion-professionnelle-en-entreprise-@/article.jspz?id=81296>